

Aubagne le 23 août 2016

Communiqué de presse

Ligne de l'Agglo : l'arrêt « La Casamance » de la ligne 6 reprend du service

A compter du 29 août 2016, la ligne 6 des « Lignes de l'Agglo » desservira à nouveau l'arrêt « La Casamance » situé devant l'hôpital privé La Casamance à Aubagne.

Le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile entend ainsi être au plus près des besoins des usagers et répondre au mieux à leur demande.

La desserte de la clinique était assurée jusqu'en septembre 2015 par le bus à la demande 101 et par la ligne 6 avec l'arrêt « Farigoules » situé en contre bas de l'hôpital privé.

Afin de desservir dans les meilleures conditions l'arrêt « La Casamance » situé à l'entrée de l'établissement, **des travaux d'aménagement indispensables** ont été réalisés par le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et par la Ville d'Aubagne. Ces travaux étaient nécessaires pour permettre la circulation des bus de la ligne 6 et pour faciliter l'accessibilité des usagers. Ces travaux ont consisté en :

- **Des aménagements pour limiter le stationnement sauvage** des véhicules et garantir le passage du bus dans le virage.
- **Un agrandissement du quai** existant pour une mise en adéquation avec la longueur du bus et permettre **l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**. Ces travaux seront effectués en septembre 2016.

D'ici la fin du mois de septembre 2016, d'autres arrêts de la ligne 6 seront aménagés pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite : « Cimetière », « les Micocouliers », « Mairie de La Penne-sur-Huveaune ».

La ligne 6 dessert **19 arrêts** entre les terminus La Penne-sur-Huveaune/Les Candolles et le lycée Gustave-Eiffel à Aubagne à raison d'un bus toutes les **20 à 30 minutes**.

1100 voyageurs empruntent cette ligne quotidiennement.

